



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 75091

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport d'information sénatorial n° 223 de M. François Trucy, intitulé « Les Jeux de hasard et d'argent en France : l'Etat croupier, le Parlement croupion ? ». Le rapporteur préconise de mettre en place une véritable autorité de régulation des jeux, à l'instar de ce qui vient d'être pratiqué pour les télécommunications avec l'ART, et de créer un observatoire des jeux rassemblant tous les experts concernés, sans oublier les universitaires, les sociologues, les médecins et les chercheurs. La France ne disposant en effet d'aucune étude, d'aucune recherche, d'aucune statistique complète ou récente traitant des jeux, il convient de les lancer sans tarder. Il souhaiterait connaître sa position sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75091

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1842